

Rapport d'audit

Audit N° 109786

Titre : RUFIN BASTIEN_Q2_R2021

Type audit : SVT PL Q2

Date audit : 12/02/2021

Nbr Fiche :3

Entité auditée : 035K7040

Date rapport : 12/02/2021

Région : A02

Informations Audit réalisé sur le centre de Chartres de Bretagne S035K167.
Véhicule CQ-183-VB
PV 21018080

Leader audit : BORDEAU Eric()

Audité RUFIN BASTIEN(A01)

Distribution LAHONDES Gwenaél()

Synthèse Audit :

Textes de référence : Arrêté du 27/07/2004 modifié, norme NF EN ISO 17020, documents COFRAC INS REF 02 et INS REF 09 et documents internes.

Favorable

Prendre en compte les actions correctives.

Audité

Nom / Signature précédée
de la mention "lu et approuvé"

Commentaires :

Fiche N°212676 (Non Conformité)

Responsable : LAHONDES Gwenaël()

Freinage

Les exigences réglementaires au niveau du process freinage :

IT PL F1 au 1.1.3. Le contrôle du temps nécessaire au regonflage du circuit n'a pas été contrôlé par le contrôleur.

N°Action	Description	Responsable	Date Prevue	Date cloture
224740	Réviser l'IT PL F1 au 1.1.3 1.1.3 POMPE À VIDE, COMPRESSEUR OU RÉSERVOIRS. Noter ici les éléments.	RUFIN BASTIEN(A01)	31/03/2021	18/03/2021
Remarques : Révision de l'IT PL F1, notamment du point 1.1.3 POMPE À VIDE, COMPRESSEUR OU RÉSERVOIRS Contrôle visuel et auditif des éléments à la pression normale de fonctionnement. Vérification du temps nécessaire pour l'extinction du dispositif d'alerte, puis de la régulation du circuit. 1.1.3.b.2 Le temps nécessaire pour obtenir une pression d'une valeur de fonctionnement sûr est trop long par rapport aux exigences. Difficulté de réalimentation des réservoirs, non extinction du signal avertisseur après 3 minutes pour les véhicules auxquels il n'est pas autorisé d'atteler une remorque, et 6 minutes pour les véhicules auxquels il est autorisé d'atteler une remorque, le moteur du véhicule tournant à son régime maximal. / Majeure Bastien Rufin				
226307	Réaliser un SVT pour vérifier la bonne application	LAHONDES Gwenaël()	30/04/2021	27/04/2021
Remarques : Suivi en fosse réalisé le 27/04/2021, démonstration OK. Immat: DX-803-DA / PV N°21019805 Gwenaël Lahondes				

Fiche N°212677 (Non Conformité)

Responsable : LAHONDES Gwenaël()

Nuisances

Les exigences réglementaires au niveau du contrôle des nuisances

IT PL F8 au 8.2.23. Le contrôle de l'ouverture du bouchon de solution d'urée a été effectué à la demande de l'auditeur.

N°Action	Description	Responsable	Date Prevue	Date cloture
224743	Réviser l'IT PL F8, notamment le point 8.2.23. SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE (SCR). Noter ici les éléments.	RUFIN BASTIEN(A01)	31/03/2021	18/03/2021
Remarques : Révision de l'IT PL F, notamment du point 8.2.23. SYSTÈME DE RÉDUCTION CATALYTIQUE SÉLECTIVE (SCR) Le contrôleur : · vérifie la possibilité de remplir le réservoir de solution d'urée en manipulant ou en faisant manipuler le bouchon de réservoir ; · vérifie l'état de la jauge de remplissage du réservoir de solution d'urée ; Lorsque le niveau effectif de remplissage du réservoir de solution d'urée n'est pas cohérent avec le niveau indiqué par la jauge et qu'aucune présence d'émulateur n'est détectée après la vérification prévue ci-dessus, le contrôleur relève la défaillance 8.2.23.d.2. En cas d'impossibilité pour le contrôleur de mener à bien les vérifications prévues au présent point de contrôle, celui-ci relève la défaillance 0.4.1.a.2. 8.2.23.b.2 Ouverture impossible du réservoir de solution d'urée ou absence du bouchon de réservoir / Majeure Bastien Rufin				
224744	Réaliser un SVT pour vérifier la bonne application.	LAHONDES Gwenaël()	30/04/2021	27/04/2021
Remarques : Suivi en fosse réalisé, démonstration OK. Gwenaël Lahondes				

Fiche N°212678 (Non Conformité)

Responsable : LAHONDES Gwenaël()

Système de ventilation et de chauffage

Les exigences réglementaires du contrôle du système de ventilation et de chauffage IT PL F9 au 9.3. Le contrôle du système de chauffage a été vérifié partiellement.

N°Action	Description	Responsable	Date Prevue	Date cloture
224714	Réviser l'IT PL F9, notamment le point 9.3.1. SYSTÈME DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE. Noter ici les éléments	RUFIN BASTIEN(A01)	31/03/2021	18/03/2021
Remarques : Révision de l'IT PL F9, notamment du point 9.3. SYSTÈME DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE. 9.3.1. SYSTÈME DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE. Activation des systèmes de ventilation et de chauffage. Défaillances: 9.3.1.a.1 Fonctionnement défectueux Non fonctionnement du chauffage passager / Mineure 9.3.1.a.3 Émission de gaz toxiques dans la cabine de conduite ou l'habitacle Émission de gaz toxiques dans l'habitacle (présence de fumées ou odeur de brûlé) lors de fonctionnement du chauffage passager / Critique Bastien Rufin				
226304	Réaliser un SVT pour vérifier la bonne application.	LAHONDES Gwenaël()	30/04/2021	27/04/2021
Remarques : Suivi en fosse réalisé le 27/04/2021, démonstration OK. Immat: DX-803-DA / PV N°21019805 Gwenaël Lahondes				

Généralités

N° question	Libellé question	- N° réponse - Réponse
32064	Le contrôleur réalise-t-il des contrôles de complaisance ?	-20-Non
32067	Le Dispositif Informatique Portable est-il utilisé pour la saisie des défauts ?	-10-Oui
14387	Le contrôleur consulte-t-il régulièrement la validité des notes techniques ?	Oui
14407	Les matériels de contrôle sont-ils correctement utilisés par le contrôleur ?	-10-Oui
14449	Les équipements de protection individuelle (EPI) sont-ils utilisés ?	-10-Oui
14465	Les équipements permettant la communication par radio entre le contrôleur et le conducteur sont-ils utilisés ?	-10-Oui

Identification

N° question	Libellé question	- N° réponse - Réponse
14445	Le contrôleur a-t-il vérifié les documents d'identification prévue par l'AM ?	-10-Oui
14445	La saisie du document d'identification est-elle cohérente ?	Oui
14480	L'identification a-t-elle été faite correctement ?	-10-Oui

Suivi du contrôle Q2

N° question	Libellé question	- N° réponse - Réponse
32069	Freinage mesures / essais	-10-Oui
32070	Freinage	-20-Partiellement IT PL F1 au 1.1.3. Le contrôle du temps nécessaire au regonflage du circuit n'a pas été contrôlé par le contrôleur.
32071	Direction	-10-Oui
32072	Visibilité	-10-Oui
32073	Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	-10-Oui
32074	Essieux, roues, pneus, suspension	-10-Oui
32075	Chassis et accessoires du chassis	-10-Oui
32076	Autres matériels	-10-Oui
32078	Nuisances	-20-Partiellement IT PL F8 au 8.2.23. Le contrôle de l'ouverture du bouchon de solution d'urée a été effectué à la demande de l'auditeur.
14490	TCP - Portes d'entrée ou de sortie	-10-Oui
14490	TCP - Issue de secours	-10-Oui
14490	TCP - Système de désembuage et de dégivrage	-10-Oui
14491	TCP - Système de ventilation et de chauffage	Partiellement IT PL F9 au 9.3. Le contrôle du système de chauffage a été vérifié partiellement.
14491	TCP- Sièges	-10-Oui
14491	TCP - Dispositif d'éclairage intérieur et d'indication de parcours	-10-Oui
14491	TCP - Couloirs, emplacement pour voyageurs debout	-10-Oui
14491	TCP - Escaliers et marches	-10-Oui
14491	TCP - Inscriptions et consignes	-10-Oui
14491	TCP - Exigences concernant le transport d'enfants	-10-Oui Par questionnement
14491	TCP - Exigences concernant le transport de personnes à mobilité réduite	-10-Oui
14491	TCP - Autres équipements spéciaux	-10-Oui

Conclusion

N° question	Libellé question	- N° réponse - Réponse
14449	Des écarts récurrents ou non traités ont-ils été constatés ?	-20-Non